

s'en contenter. Il avait en son âme ces ardeurs, ces énergies puissantes qui s'accommodent mal d'une vie toute faite. Et quand Pierre de Monts et Jean de Poutrincourt se décidèrent à fonder un établissement en Acadie, Louis Hébert voulut tenter l'aventure ¹.

Henri IV nomma Pierre de Monts lieutenant-général de l'Acadie, et lui accorda le privilège exclusif de la traite, mais sa bienveillance ne fit pas davantage.

Comme les frais de l'entreprise excédaient fort les moyens de M. de Monts, une compagnie de marchands fut formée. On recruta des soldats, des colons, cent-vingt artisans et l'on frêta quatre vaisseaux. Plusieurs gentilshommes étaient de l'expédition et Pontgravé, le vieil ami de Champlain, commandait l'un des navires.

Champlain avait déjà exploré les Antilles et le Saint-Laurent, mais la curiosité des terres inconnues le possédait toujours et il accepta avec grand plaisir l'invitation de M. de Monts, Saintongenois comme lui.

1. Il y avait alors en France un vif mouvement vers le Nouveau-Monde, et malgré les désastres des premières tentatives, des hommes considérables se préoccupaient de la colonisation. Aymard de Chattes, gouverneur de Dieppe, à qui étaient échus les privilèges de Chauvin, avait formé un plan grandiose de colonisation ; son grand sens, son prestige à la cour en assuraient le succès. En 1603, il chargea Pontgravé et Champlain de l'exploration du Canada "où il voulait se porter en personne et s'établir à demeure pour y consommer le reste de ses ans au service de Dieu et du roi". Le commandeur de Chattes mourut au mois d'août 1603, quelques semaines avant le retour de ses envoyés. P. de Monts, gouverneur de Pons et très bien en cour, obtint sa commission et porta d'abord ses vues vers l'Acadie ; Poutrincourt était issu d'une famille féodale de la Picardie ; plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués dans les Croisades.